



MAIRIE  
42220 COLOMBIER

## **Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 29 avril 2021**

**Présents** : Jean-Paul VALLOT – Caroline BERGERE – Marcel TAMET – Jean-Louis BERNON – Maxime GACHE – Gilles GALLEY – Françoise LECORNU - Brigitte GEOURJON - Jérôme GACHE - Ronan ARROUEZ.

**Absent(s) excusé(s)** : X

**Auditeur / intervenants** : X

**Secrétaire de séance** : Ronan ARROUEZ

### **Ordre du Jour**

#### **→ Délibération convention Enfance/Jeunesse / Espace Déome :**

JP Vallot présente le projet de révision de la convention Enfance/Jeunesse existante. L'idée est d'adapter, le plus possible, la participation de chaque commune à hauteur des populations / présences et réalité d'utilisation des services.

Pour mémoire, les enfants de 3 à 10 ans ont bénéficié à 16 reprises des services proposés et à 23 reprises pour les plus de 11 ans.

La nouvelle convention proposée apparaît comme plus juste au regard du fonctionnement réel des services proposés.

Le conseil délibère à l'unanimité en faveur de ce nouveau mode de financement et valide en tous points la convention Enfance/Jeunesse /Espace Deome proposée.

#### **→ Nouvelle délibération sur les taux d'imposition 2021 :**

Le conseil a déjà voté une augmentation du taux de 7,31 % à 7,53 % (soit une hausse de 3%).

Cela étant, une modification de la délibération doit être opérée du fait de l'intégration du taux départemental de 15,3 % au taux communal au titre de l'année 2021.

Le taux global applicable sera donc de 22,83 % au titre de l'année 2021 soit une augmentation réelle de 0,97 %.

Décision pour la modification de la précédente délibération validée à l'unanimité.

#### **→ Elections Régionales/Départementales :**

JP VALLOT propose d'utiliser la salle des fêtes pour les élections qui se tiendront prochainement compte tenu des mesures sanitaires nécessaires à mettre en œuvre.

Un courrier à la préfecture sera adressé prochainement en ce sens.

Date : 20 et 27 juin 2021

#### **→ Projet Escale du Pilat :**

Un budget initial avait été mis en place pour éventuellement intervenir dans le dossier.

L'appartement et les plateaux sont convoités par des particuliers.

Reste à trouver une solution pour le local professionnel. La commune a contacté le mandataire et reste en attente de connaître l'avancée du dossier.

Des contacts ont été tenus entre la mairie et les personnes intéressées. Le conseil municipal à l'unanimité mettra tout en œuvre afin de maintenir l'activité commerciale de proximité.

→ Questions diverses :

- Le dépliant du Syndicat des 3 rivières n'a pas été distribué à l'ensemble de la commune. Des dysfonctionnements de distribution ont été relevés. La mairie fera état de ce dysfonctionnement auprès du Syndicat des 3 rivières.
- Un nouveau locataire est arrivé. L'ensemble des frais de départ a été payé (arriérés de loyer...etc). La caution sera restituée. L'appartement a été remis en état.
- Une révision du système d'alimentation en chaleur de l'école a été effectuée. La répartition de la chaleur devrait être meilleure.
- Un ménage du local technique en dessous de la salle des fêtes est envisagé.
- Consultation voirie lancée pour le programme 2021 (visite prévue le 21/05/2021) → réponse avant le 04/06/2021.
- Visite de la réserve incendie du Murat prévue le 21/05/2021 avec le capitaine Senès de la compagnie Pilat Sud.
- Captage d'eau : M. CLAVIER, géomètre, doit reprendre rapidement ses travaux pour faire avancer le dossier qui a pris du retard au niveau administratif.
- Station d'épuration : les travaux administratifs démarrent. Une réunion d'implantation sera prochainement mise en place.
- L'opération Pilat Propre a été un succès. Beaucoup de détritiques ont été ramassés.

Prochaine réunion le 10/06/2021 à 20h00